



Angers, jeudi 27 juin 2019

L'application mobile « Vivre à Angers » se met au vélo

Le 25 mars, le Conseil municipal d'Angers a adopté un Plan vélo, qui prévoit 25 mesures concrètes dont un nouveau service sur l'appli mobile « Vivre à Angers ». Ce module supplémentaire est disponible depuis ce jeudi 27 juin.

L'application mobile « Vivre à Angers » compte un nouveau service dédié entièrement à la pratique du vélo à Angers.

Mis en service aujourd'hui, ce module permettra à tous les utilisateurs de repérer facilement les pistes cyclables, de localiser les arceaux de stationnement les plus proches, de se rendre rapidement chez un réparateur...

Gratuite, disponible sur les plateformes de téléchargement iOS et Android, l'application disposera de cette nouvelle fonctionnalité dès lors qu'une mise à jour aura été effectuée.

Déjà 16 000 utilisateurs de l'appli

L'application « Vivre à Angers » a été lancée au début de l'année 2019. Elle compte déjà plus de 16 000 utilisateurs.

Auparavant, les Angevins bénéficiaient de plusieurs applications spécifiques, qu'ils pouvaient utiliser selon leurs besoins. La nouvelle application, développée par la société angevine Playmoweb, a regroupé toutes les applis existantes afin de simplifier les usages du quotidien. Le module Vélo vient compléter l'offre initiale.

Personnalisable, réactualisée en temps réel, l'appli « Vivre à Angers » continuera à s'enrichir régulièrement de nouveaux services.

Parmi les innovations à venir, le module Bibliothèques, très demandé par les utilisateurs, fera son apparition à la rentrée.

Liens de téléchargement de l'appli :

